

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 67 (1928)  
**Heft:** 31

**Artikel:** Une grande fête musicale à Lausanne en août 1842 : (suite)  
**Autor:** Bridel, G. A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-221978>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
'Agence de publicité Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



B. Bolomey facit

## ARMOIRIES DU CANTON DE VAUD

Mme D. Agassiz a fait revivre dernièrement la figure d'un grand artiste vaudois, le peintre Bolomey qui fit une brillante carrière en Hollande où il fut le peintre du Stadhouder. Dans son étude, publiée dans la *Revue historique vaudoise*, l'auteur a reproduit un grand nombre d'œuvres de cet artiste.

Rentré au pays, Bolomey prit une part active à la Révolution vaudoise, puis fit partie de notre premier Grand Conseil.

Nous reproduisons ici cette page tirée d'un album<sup>1</sup> de son fils resté en Hollande. Elle porte la légende suivante :

« La liberté helvétique

foulant aux pieds ses chaînes d'esclavage.

Cet oisaeu qui s'envole, et le chapeau de Guillaume Tell, doit vous rappeler, mon fils, votre origine suisse qui vous impose l'obligation de réunir les vertus de vos ayeux à ceux de la brave nation Batave chez laquelle vous êtes né. »

Cette page est intéressante parce qu'elle nous montre une représentation des armoiries du canton de Vaud, composée par un des meilleurs artistes vaudois dans les premières années de notre canton.

<sup>1</sup> Cet album est la propriété de M. le Dr Maillart-Gosse, à Genève, à l'obligeance duquel nous devons la photographie de cette page.

UNE GRANDE FÊTE MUSICALE A  
LAUSANNE EN AOUT 1842

(Suite).

On ne compta pas moins de mille exécutants. Le chef d'orchestre était M. Ernest Mascheck, de Prague. Il avait été secondé, pour la préparation des chants, par MM. F. Hoffmann, Schriwaneck et Zwick, tous trois de Lausanne.

Le maître de chapelle était M. Henri Couvre de Vevey. Aux répétitions du dimanche 31 juillet, on avait admis le public gratuitement et on évalua à plus de 3000 personnes celles qui en profitèrent. Cela ne fit aucun tort aux concerts payants qui firent une fort belle recette. et réussirent pleinement. Le prix d'entrée pour chaque concert était de 25 batzen.

La réception des députations avait eu lieu l'après-midi du 1<sup>er</sup> août dans la salle de l'Abbaye de l'Arc à Montbenon, où se trouvaient le bureau central et le drapeau de la Société. Les membres de la Société helvétique étaient invités à s'y rendre « pour se souhaiter la bienvenue ».

Les assemblées générales de la Société, les mardi et mercredi matin, se tinrent dans la grande salle de la bibliothèque, c'est-à-dire au premier étage des bâtiments académiques. Les dîners des sociétaires étaient servis à l'hôtel de France, tenu par M. Décopet. Mais le grand souper « constitutionnel et obligatoire » eut lieu à la nouvelle Grenette le 3 août à 8 heures. C'est là que furent prononcés divers discours, entr'autres un toast d'Henri Druey, président du Conseil d'Etat ; le professeur J. J. Porchat chanta 7 strophes de circonstance sur *l'Harmonie en Suisse*, qu'on peut retrouver dans les *Souvenirs poétiques de Valamont*. Le lendemain soir, à 8 heures, dans cette même Grenette ou halle au blé, achevée depuis peu, on donna le grand bal. L'entrée était de 69 batzen ou 10 francs de France, le thé était offert gratuitement, mais le reste se payait à part, comme l'indique la carte d'entrée. Il y eut plus de deux mille participants sans le moindre embûche. Un fort joli dessin du peintre Bonnet, maître de dessin à l'Ecole moyenne, reproduit par la lithographie Spengler et publié par le Bazar Vaudois (alors au Chemin-Neuf) nous a conservé l'aspect unique de la Grenette, ce soir de fête. D'un pilier à l'autre, des parois avaient été posées pour enclore tout l'espace compris par la halle, la cour avait été recouverte d'un toit, une tribune construite pour les musiciens ; enfin, une décoration de panoplies de drapeaux et d'écussons des 22 cantons avait été dirigée par le peintre Bonnet et exécutée en partie par lui-même. Elle était, paraît-il, très réussie, de grands lustres pourvus de chandelles étaient suspendus au plafond.

Tout cela avait été fort coûteux, de même que la réception, et comme il n'y avait pas dans notre canton, comme dans la plupart des autres, de Société de musique cantonale pour supporter ces frais, et que, d'autre part, jamais encore les manifestations de la Société helvétique n'avaient pris de telles proportions, il fallut demander un léger sacrifice aux actionnaires pour équilibrer le budget. Le Conseil d'Etat vaudois n'avait pas attendu la fin de la fête pour faire un beau subside de mille francs à ses organisateurs.

Les diverses cartes de fête (cartes générales,



## ON COMPTO DAI Z'AUTRO IADZO

Al a tot parâi dâi z'hommo que sant bin utilo po no fêre cougnâitre cein que sè passâve lè z'autro iadzo. Lè z'appelant dâi z'archiviste. Recordant lè vilhio papâi. Ein a ion que l'a trovâ on vilhio compto qu'on gypié l'avâi fê po on mothî et que sè desâi dinse :

La perrotse dâi ào Gipié Perquini à

Vêla-lè-Mâole.

Po reverni lè dhî comandemeint Fr. 5.10  
Reimpacotâ on bocon Ponce Pilate et remet on riban nâove à son bounet Fr. 3.—  
Remet onna quuva ào pâo (coq) et râpistoquâ sa crête Fr. 3.25  
Relietâ lo bon bregand à la crâi et rebetâ on dâi nâovo Fr. 2.50

Reimpliemâ et dorâ l'Andze Gabriet Fr. 4.15  
Panâ la serveinta à Caïphe et remet de l'embroulâdzo à sè djoûte (Lè quiénz, lè po la marchandi). Fr. 3.40  
Rapistoquâ lo ciè que vegnâi avau et remet s'z'etâle (Quaranta po lè latte). Fr. 7.—

Déconenâ lo sêlao et verni la lena (Lo verni l'a reïntseri). Fr. 2.50  
Fê lo fû de l'Einfè on bocon mé rovileint Passâ ein couleu quauque z'âme dâo

Purgatoire (Lo vilhio tserbounâvo fasâi pe rein me pouâire ài fenne). Fr. 5.—

Remet onna quuva ào Diabllio et rasseri sè z'onlye (M'a faliu onna lima nâova : lè z'onlye étant vegnaîte asse dure qu'on diâblio).

(Pu pas lo fêre meillâo martsî, tant i'é dû asseyî po trovâ la couleu dâi z'âme).

Remet duve deint à Hérode, repétassî sa roba et fresî sè cheveu (Compto rein po lè deint. Lè z'é praisse dein on vilhio ratî).

Repétassî lè tsausse à Adam et remet dou boton à sa cazaqua Fr. 2.80

Remet dâi guïeton ài soûdâ que gardâvant la crâi et onna corrâ nâova à lâo satset de militéro Fr. 2.25

Netteyî lè z'orolhie ào bourrisquo à Balâam, 5 ceintimo po lo savon Fr. 1.05

Tsandzî lè boclie d'orolhie à Sara Fr. 2.—

Remet onna pierra dein la fronna à Davî, eimpennâ la tîta à Goliâ Fr. 3.—

Remet lè deint à la machoïre à Samson Fr. 2.20

Goudronnâ l'artse à Noé, repétassî la tsemise à l'enfant prodigue, lavâ lè caïon et tsandzî l'iguie de lâo z'audzo Fr. 8.—

Remet onn' anse nâova à la cruche à la Samaritaine Fr. 1.05

(Cinq po l'avâi collâie dou iadzo). Cein fâ Fr. 68.35

Perquini, gypié.

Pour copie conforme : Marc à Louis.

pour les concerts, le souper, le bal) avaient été exécutées par la lithographie Spengler et Cie, alors à la rue d'Etraz. Chaque sorte de carte fait l'objet d'une décoration différente, les dessins sont finement exécutés, mais il y a une surabondance d'attributs et de symboles, et ils sont traités dans un style qui est fort loin de ce qu'on goûte de nos jours.

Les notes des divers fournisseurs et maîtres d'état ont été conservées. Parmi ces notes il est intéressant d'en voir une qui date des premiers débuts de Henri Heer-Cramer, tapissier et fabricant de meubles, qui venait de succéder à son beau-père E. Cramer. La seule facture que nous avons constatée provenir d'une maison encore existante aujourd'hui est celle de « F. Bonnard, rue de Bourg No 40, sur la cour, » pour fourniture de 33 aunes de calicot blanc large.

Une des pièces du dossier qui nous a semblé très intéressante, c'est la liste des Confédérés qu'on logeait chez les particuliers de bonne volonté, au nombre d'environ 160. Cela donne le nom des principaux membres de la Société helvétique dans les diverses parties de la Suisse, et par contre-coup, nous fournit des précisions sur le domicile en 1842 de tel de nos compatriotes de renom. Le professeur Alexandre Vinet était inscrit pour recevoir un négociant bâlois, Emile Thurneissen, peut-être une ancienne connaissance, ainsi que Gaspard Naegeli de Zurich. Le docteur-médecin J. Mengis, de Louèche, dont on admirait beaucoup le beau ténon dans le grand concert, était logé chez M. Gaulis-Perret, Cité-Dévant (aujourd'hui bureau du Service des bâtiments de l'Etat). Le professeur Pidou, à la Palud, recevait son collègue le professeur Alexandre Daguet de Fribourg. Cinq confédérés étaient logés au château de Beaulieu chez Mme veuve Conod. Outre Mendelsohn, le président de la Société, M. Aug. Jaquet, était censé accueillir le lieutenant Schmidt de Lucerne, tandis que son collègue le conseiller d'Etat Ruchet, domicilié à la campagne de Villamont, attendait un capitaine grison, M. Abys. Juste Olivier, alors en Martheray, en faisait autant en faveur d'un négociant de Genève. L'organiste Vogt de Fribourg était inscrit pour l'hôtel de France et un autre Fribourgeois, M. Vicarino-Schaller, négociant, était dévolu au président du Conseil d'Etat, Henri Druey, qui habitait alors le Petit Rocher au Maupas. Nous bornons ici cette énumération qu'on pourrait aisément allonger.

Le succès des concerts de 1842 encouragea les amis de la musique dans notre ville et de notre canton à jeter alors les bases d'une nouvelle société de musique à Lausanne, avec le programme de donner chaque année un grand concert spirituel et six concerts ordinaires. Un comité fut nommé qui comptait entr'autres dans son sein MM. Ed. Chavannes, Dapples et Verdeil. Nous ne sommes pas en mesure de dire quelles furent l'activité et la durée de cette société.

G. A. Bridel.

#### LE GRAND FRÉDÉRIC

**M**AINTENANT qu'il est devenu vieux et qu'il ne peut plus aller dans la forêt, abattre les grands sapins marqués pour la coupe, le grand Frédéric reste longtemps sur la galerie de sa maison à regarder les villageois s'en aller au travail. Il fume sa grosse pipe, jette un coup d'œil au journal ou bien descend dans son jardin potager. Il fait le tour de ses plates-bandes en s'appuyant sur un bâton à cause de ses rhumatismes. Durant l'après-midi, il dort, étendu sur une chaise-longue parce qu'il a bien travaillé toute sa vie et que maintenant il a droit à prendre du repos.

Mais le soir, quand le temps est favorable, il fait une petite promenade dans la rue, puis entre tout droit au « Café des Balances ». Il s'assied, un peu à l'écart, près du poêle de faïence et là, adossé au mur, il déguste ses droits décis en silence. Bientôt la porte s'ouvre de nouveau ; c'est Jules du Pontet, puis Alfred et d'autres encore qui s'installent autour de la table ronde. Souvent le grand Frédéric tend l'oreille pour mieux en-

tendre les histoires qu'on raconte à voix basse en se penchant en avant et en lançant à gauche et à droite des regards méfiants. Car cette humble salle à boire, ornée de quelques chromos et décorées d'affiches, est le seul endroit du village où il se trouve en contact avec le vaste monde. C'est là qu'il apprend les nouvelles à sensation, là qu'on commente les petits événements du jour comme les décisions de la municipalité ou celles du conseil général, là qu'il entend parler des saisons, des travaux, de l'avancement de l'année ou de l'abondance des récoltes.

Quelquefois, les jeunes viennent s'asseoir à sa table ; alors il lui arrive d'offrir un litre et de raconter une histoire. Son corps va s'engourdisant, ses rhumatismes le font souffrir, sa vue a baissé et son oreille devient de plus en plus dure. S'il est usé par l'âge et par les infirmités, il a néanmoins gardé sa langue, une langue qui ne se fatigue pas et qui va sans arrêt, comme l'eau à la fontaine. Sa voix est un peu cassée et chevrotante, mais les mots arrivent avec facilité.

\*\*\*

Ce soir-là, il racontait une histoire qui remontait à quarante ans en arrière, une histoire qu'on écoutait volontiers, bien qu'elle fut connue de tous les gens du village.

Il alluma sa grosse pipe, tira quelques larges bouffées qu'il lança vers le plafond, vida son verre à petits coups et commença :

« C'était en avril. Nous étions quatre à faire du bois dans la forêt de la Combe. A cette époque, il n'y avait pas, comme aujourd'hui, de belles routes avec des quais d'embarquement devant lesquels viennent s'aligner les camions-automobiles pour recevoir leur charges de « billons ». La montagne n'était guère connue que des bûcherons et des chasseurs. Et pour aller, du village à la forêt dont je vous parle, il fallait bien compter deux heures, à cause des mauvais chemins.

Nous étions partis à la pointe du jour. L'air était vif et le ciel brumeux. Les bourgeons des hêtres étaient tout près d'éclater. Ils n'attendaient qu'un peu de soleil pour s'épanouir. De temps à autre une bouffée d'air froid, descendant des hauts pâturages où la neige s'attarde, passait sur la montagne et s'en allait se perdre dans la plaine.

A peine arrivés, comme le temps pressait, nous nous sommes mis à l'ouvrage tout de suite. Attaqués par le pied, les grands sapins se sont inclinés les uns après les autres, brisant leurs branches d'en haut et rebondissant, dans leur chute, jusqu'au chemin. Ensuite, il fallait les ébrancher, les sectionner et leur enlever l'écorce. C'est un ouvrage assez long, comme vous le savez, et qui demande beaucoup de temps, si bien que nous n'avons pu charger nos « billons » que vers le soir. Quand tout fut prêt, mes trois compagnons éteignirent le feu, ils enfilèrent leurs vestes, allumèrent leurs pipes et emportèrent leurs outils.

— Allez seulement, leur dis-je, j'ai encore deux ou trois coups de hache à donner par là, le temps d'ébrancher le dernier sapin et je vous rejoins dans une demi-heure.

Et ils s'en allèrent.

Quant à moi, je levai ma hache et, chaque fois, d'un seul coup je coupai une branche. Lorsqu'il y en eut assez sur le sol, je les ramassai pour les mettre en tas. J'ai toujours aimé le travail bien fait. Il faut dire aussi que j'y mettais un peu d'orgueil. J'aimais entendre dire au village qu'il n'y en avait point comme le grand Frédéric pour abattre les sapins, charger les « billons » et donner les grands coups de hache à la volée. Je passais pour être ardent à l'ouvrage et je mettais mon point d'honneur à conserver cette réputation. J'en ai été bien puni, comme vous allez voir.

J'avais ébranché les trois quarts de mon arbre quand brusquement ma hache dévia. Elle avait, sans doute, rencontré un gros nœud. Elle rebondit et, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, vint s'abattre sur mon pied gauche. Le bout du soulier se fendit. Je ressentis un choc violent, mais aucune douleur. Je repris mon outil et m'apprêtais à achever mon travail quand je sen-

tis tout à coup quelque chose de chaud qui coulait dans mon soulier. Du coup, je compris ce qui venait d'arriver.

Je m'assis, je me déchaussai avec précaution, pas assez cependant pour que je n'éprouve pas une vive douleur au moment où je mis la plâtre à nu. La hache était venue donner en plein sur les orteils. Je pris, dans mon sac de montagne, la chemise de rechange que j'ai toujours avec moi. C'était une chemise de toile blanche. Je la déchirai pour faire un pansement ; mais le sang coulait avec une telle force que le linge fut bientôt tout piqué de points rouges. Je dus employer tout ce qu'il me restait de toile. Après cela, vous comprenez bien qu'il m'était impossible de remettre mon soulier. C'est ainsi que je me suis acheminé, mon sac au dos, ma hache à l'épaule et un bâton à la main.

La nuit était là, une nuit sombre avec un ciel bas ; le vent s'était mis à souffler avec violence annonçant la pluie. Il n'y avait pas une âme sur la route ; de temps à autre j'entendais un bruit furtif : c'était quelque oiseau ou quelque animal que mon arrivée dérangeait dans son sommeil.

Au début, tout alla bien ; mais quand j'eus marché durant la première demi-heure, je me sentis très las. Je dus m'asseoir sur un « billon » au bord du chemin. Je touchai le pansement : le sang coulait toujours. Que faire ? Rester là, dans la forêt, par une nuit d'avril, sans manteau, sans couverture, attendant qu'on vienne à mon secours ? Il n'y fallait pas songer, d'autant plus que la nuit ne se passerait pas sans pluie. Le mieux était de descendre par petites étapes, marcher sans arrêt jusqu'au village. Je me remis en route. Ah ! mes amis, quelle douleur au moment où j'appuyai le pied sur le sol. J'allai ainsi, boitant comme un vieil éclopé, en m'appuyant tant bien que mal sur mon bâton.

A la deuxième étape, je n'eus pas le courage de reprendre ma hache ; je l'abandonnai au bord du chemin. Et puis, je commençais à me sentir faible, très faible. J'étais tout en transpiration et quand je m'arrêtai pour m'essuyer le front, j'éprouvai brusquement des frissons à en claquer des dents.

Combien de temps j'ai marché ? Il me sera impossible de le dire. Je sais qu'à un moment donné j'ai franchi un pont et qu'ensuite j'ai essayé de prendre les « raccourcis ». Tout en bas au fond du ravin, j'entendais le ruisseau qui tombait en cascades.

A partir de ce moment, j'ai marché à la manière des somnambules et chaque fois que je buvais contre une pierre ou contre une de ces grosses racines qui affleurent le sol, je tombais au bord du chemin. Une fois, j'ai dû m'évanouir car à peine revenu à moi j'ai aperçu une lumière. Alors tout mon courage m'est revenu et je me suis mis à crier et à appeler. Comme rien ne bougeait, j'eus encore la force de lancer une pierre. Elle vint frapper le volet avec fracas. Alors la fenêtre s'ouvrit et j'entendis :

— Qui va là ?

A mes plaintes, quelqu'un accourut. Depuis ce moment, j'ai perdu connaissance. Quand je revins à moi, j'étais dans mon lit. Le docteur avait achevé le pansement et je vis Jules au Sapeur qui m'avait secouru à temps — se pencher pour me dire :

— Eh bien ! mon vieux, tu l'as échappé belle. A peine guéri, j'ai repris le chemin de la forêt.

Le grand Frédéric se tut. Il commanda un second litre et l'on parla d'autre chose.

Jean des Sapins.

**Le roi et le jardinier.** — Au lendemain d'une grande bataille, un roi fameux s'en fut trouver son jardinier.

— Eh bien ! Baptiste, que reste-t-il au jardin ?

— Hélas ! sire, les grenadiers sont passés, les lanciers sont flétris. Il ne reste plus que de soucis quelques pensées.

**La vérité sort de la bouche des enfants.** — Dite madame, c'est vraiment vrai que vous avez oublié votre musique et que vous ne pourrez pas chanter.

— Oui, ma chère. Pourquoi ?

— Parce que justement papa dit que c'est vraiment trop beau pour être vrai !